



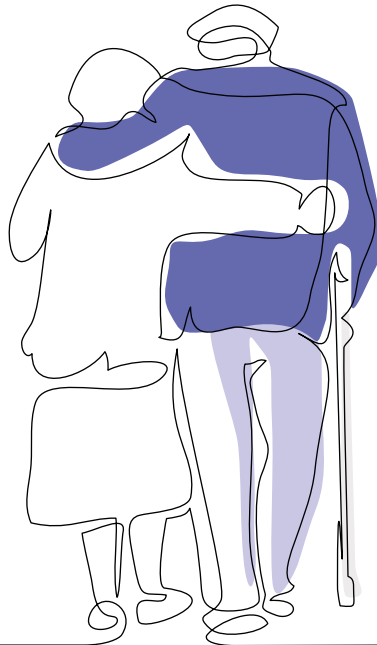
FONDATION
LÉOPOLD BELLAN

TRANSITION

ÉCOLOGIQUE

NOTRE

ENGAGEMENT





EDITO

Une prise de conscience progressive



Créée en 1884, la Fondation Léopold Bellan est un acteur majeur du secteur sanitaire, social et médico-social en France. Chaque jour, nous accompagnons le quotidien de plusieurs milliers de personnes en situation de vulnérabilité, avec la volonté constante de rendre chacun acteur de son parcours de vie.

Par la nature même de nos activités, l'engagement sociétal de la Fondation est constant depuis sa création. Nous inscrivons désormais notre démarche dans une logique de responsabilité sociale et environnementale, articulée autour de trois axes :

- la qualité des services et l'épanouissement des personnes que nous accompagnons
- l'épanouissement au travail des personnes que nous accompagnons
- l'impact environnemental de nos activités

**Matthieu
LAÏNÉ**

**Directeur Général
de la Fondation
Léopold Bellan**

Sous l'impulsion de bénéficiaires et de professionnels, nous avons en effet pris conscience des enjeux écologiques tels que le changement climatique, la raréfaction des ressources et la chute de la biodiversité. Ils affectent l'ensemble des activités de la société et impactent de manière particulière les établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de la petite enfance, et augmentent la vulnérabilité des personnes les plus fragiles.

Nous avons donc lancé une mission pour recueillir les pratiques engagées de la Fondation, sensibiliser les équipes et les bénéficiaires et définir les orientations de la politique de transition écologique de notre institution à horizon 2030.

Nous choisissons ainsi d'ancrer la Fondation dans les grands enjeux qui traversent notre société, et la planification écologique en fait partie. Avec un objectif national de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, nous participerons à l'effort collectif pour réduire notre empreinte carbone.

A travers cet engagement, la Fondation Léopold Bellan mobilise ses équipes et ses moyens dans une transition progressive, réfléchie et durable. Elle participe ainsi à une dynamique globale de l'ensemble des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux.



« Chaque demi-degré compte, chaque année compte, chaque choix compte. »

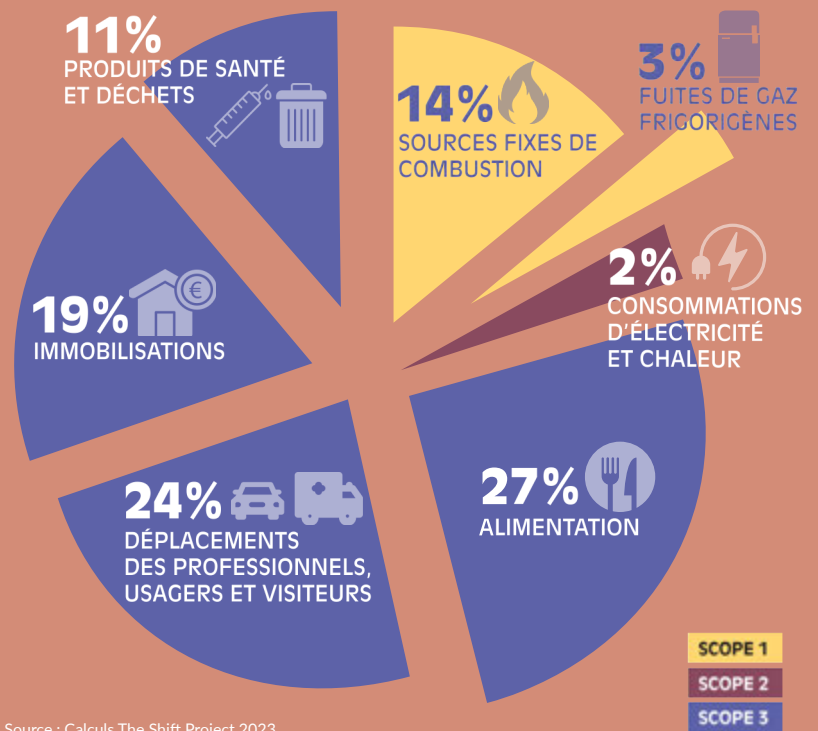
Valérie Masson-Delmotte,
climatologue et coprésidente du GIEC

Le secteur de la santé et de l'autonomie en quelques chiffres

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), chargé d'évaluer les connaissances disponibles sur les changements climatiques, leurs origines, leurs conséquences potentielles, ainsi que leurs options d'atténuation, publie régulièrement des rapports alarmants sur la situation mondiale. Les dernières données publiées sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre indiquent que ces dernières ont atteint des niveaux sans précédent dans l'histoire de l'humanité au cours des dernières années.

En France, le secteur de la santé compte 2,6 millions d'emplois et celui de l'autonomie en représente 1,4 millions. Ensemble, ils constituent près de 15 % de l'emploi total. Le poids du secteur de la santé et du médicosocial dans l'action climatique, notamment au travers de son niveau d'émission de gaz à effet de serre, n'est donc pas à négliger. Les rapports officiels sur la décomposition des émissions polluantes dans le secteur sanitaire et médico-social mettent en avant un impact considérable des postes d'alimentation, d'achats ou encore des déplacements sur ces émissions.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'Autonomie



Source : Calculs The Shift Project 2023

The Shift Project est une association française axée sur la transition vers une économie bas carbone, menant des recherches indépendantes et influençant les politiques pour lutter contre le changement climatique. Fondée en 2010, elle promeut des solutions réalistes visant à rendre l'économie et l'énergie plus durables.



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux, créés par l'ONU en 2015 pour guider les actions en faveur d'un avenir plus durable notamment sur des sujets tels que de la lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement ou la promotion de l'égalité. Il s'agit d'un langage connu, valorisé et partagé à l'international avec les États, les associations, les ONG, et les entreprises. Chacune des initiatives de la Fondation en faveur de la transition écologique est ainsi liée à un ou plusieurs de ces ODD.



LANCEMENT D'UNE DYNAMIQUE DURABLE

SENSIBILISER pour identifier
les enjeux prioritaires



25+ visites de sensibilisation
des professionnels et
personnes accompagnées

5 articles sur la démarche
écologique de la Fondation dans
ses publications institutionnelles

150+ salariés participant à un atelier
de La Fresque du Climat

4 présentations de
cabinets spécialisés
pour sensibiliser
les collaborateurs
aux enjeux
environnementaux

1 Chargé de
mission recruté
pour porter
& piloter la
démarche

ÉVALUER pour
mesurer les progrès

Bilan carbone Scope 1+2
réalisé pour

100%

des établissements

Audits énergétiques réalisés
sur les

15

sites les plus consommateurs
d'énergie

Diagnostics de la gestion des
déchets réalisés par

4

établissements
pilotes

88%

des établissements ont
répondu à un sondage
sur l'alimentation durable

CONCERTE pour
construire ensemble



10 sessions de
Groupes de
travail sur
4 thèmes

(Energie, Déchets, Achats et
Mobilité)

3

sessions de
consultations
des personnes
accompagnées
et de leurs représentants

+20

initiatives écologiques
reproductibles recensées

→ Approbation de la politique
Eco-Responsable de la Fondation
par son Conseil d'Administration

→ Chiffrage du plan d'action
mettant en application cette
politique éco-responsable

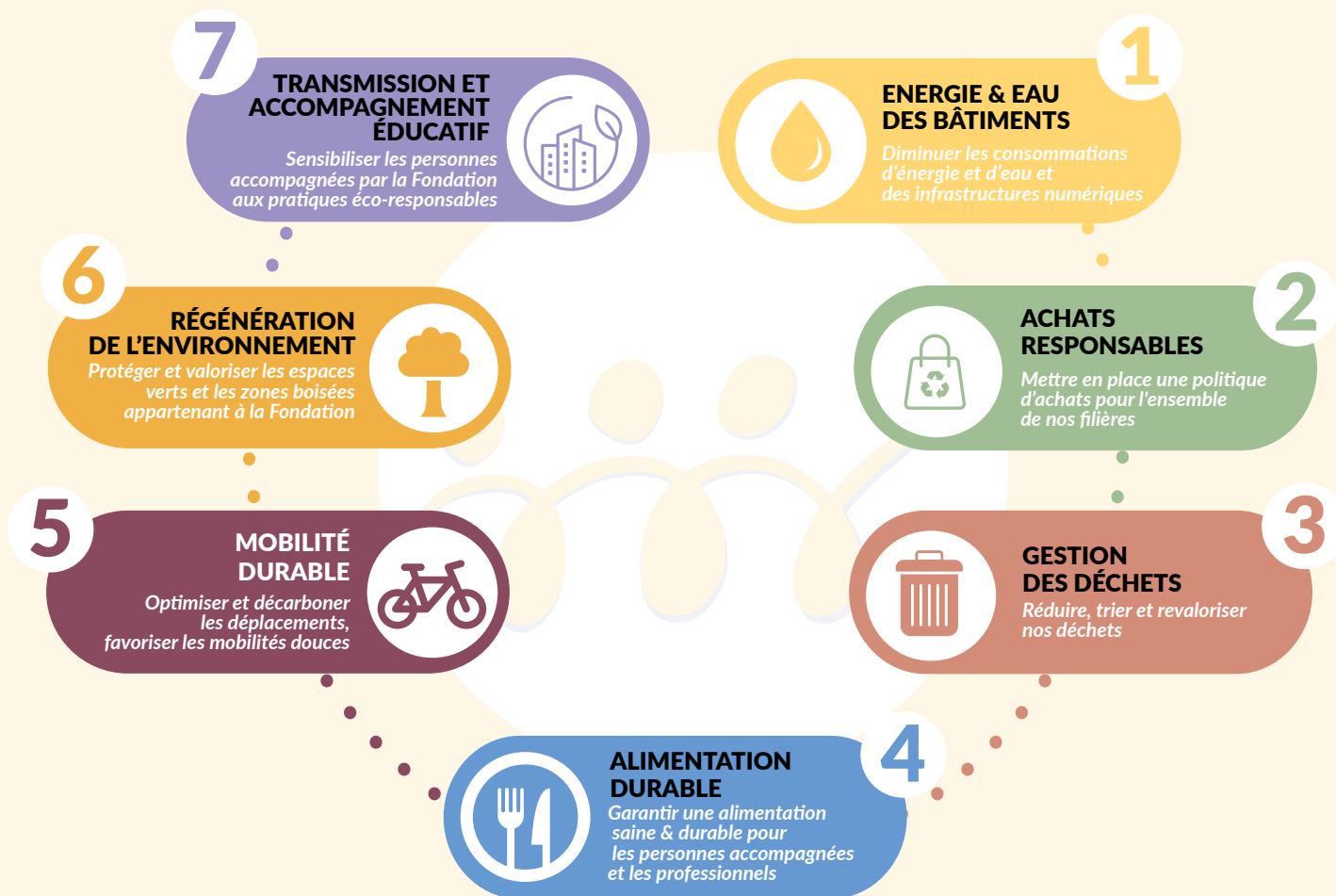
→ Présentation du plan d'action
à l'ensemble des Directeurs
de structures

→ Ateliers participatifs avec
les Directions d'établissements
lors d'un Séminaire

ENGAGER
les Directions



ENJEUX DE LA FONDATION D'ICI À 2030



L'action de la Fondation se déclinera
opérationnellement autour
de **30 engagements** répondant
aux **7 enjeux** identifiés

1 ÉNERGIE & EAU DES BÂTIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Objectif



Diminuer les consommations d'énergie et d'eau d'ici à 2030 pour l'ensemble des établissements et services de la Fondation, afin de réduire l'impact financier et environnemental de ces consommations et de répondre aux exigences réglementaires.

Engagements

Favoriser des usages sobres de l'énergie (chauffage, climatisation, éclairage et équipements) et de l'eau, en suivant les consommations de façon mensuelle et en sensibilisant régulièrement les professionnels et les personnes accompagnées.

La sobriété des usages permet de réduire jusqu'à 15% de la consommation liée au chauffage et 10% de la consommation liée à l'électricité.

Améliorer la performance des bâtiments et équipements de la Fondation, en Planifiant & en intensifiant les travaux de rénovation énergétique à partir d'audits énergétiques.

Réduire les besoins de chauffage et de climatisation via une amélioration de l'isolation d'un bâtiment, permet de réaliser d'importantes économies d'énergie. Pour connaître les travaux à réaliser en priorité et estimer les coûts associés, un audit énergétique complet est nécessaire.

Décarboner la chaleur et le froid à travers une étude systématique de l'installation de systèmes de chauffage, de production d'eau chaude et de climatisation basés sur des sources d'énergie bas carbone pour toute rénovation ou construction de bâtiment.

Le chauffage représente plus de la moitié des émissions comptabilisées dans le bilan de gaz à effet de serre (BEGES) des établissements. Un changement de type de chauffage peut amener une réduction importante de ces émissions et une réduction du coût de ce dernier.

Obtenir une Certification Environnementale pour toutes les créations de bâtiments neufs notamment en favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés.

Une grande partie de la performance écologique d'un bâtiment se joue dès la construction ou lors de travaux de réhabilitation. Suivre une norme environnementale pour guider les choix techniques permet de favoriser la durabilité du bâtiment.

Etudier les potentiels d'autoproduction d'énergie renouvelable (électricité, chaleur, etc.) de chacun des établissements.

D'une part, la production locale d'énergie renouvelable permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un établissement. D'autre part, elle permet de se protéger face à l'augmentation des prix de l'énergie...

Etudier l'ajout d'un % d'Énergie Verte au sein du Contrat Cadre Électricité & Gaz de la Fondation.

L'achat de Garantie d'Origine d'électricité ou de gaz dits « vert » permet à la fois de diminuer les émissions de GES de la Fondation, et plus largement de soutenir les filières d'Énergies Renouvelables.

Évaluer et optimiser la consommation énergétique des infrastructures numériques

En privilégiant les solutions d'hébergement faible en carbone et en optimisant l'efficacité énergétique des centres de données utilisés.

Exemples d'actions à mener

- ➔ Créer un atelier de sensibilisation aux « Eco-Gestes », à destination des professionnels et personnes accompagnées, sous forme de sessions annuelles.
- ➔ Se munir d'un outil pour le suivi et la gestion des flux électricité, gaz, eau des établissements.
- ➔ Étudier le remplacement progressif des productions de chauffage et d'eau chaude des établissements en utilisant des énergies fossiles (gaz, fioul) par injection de biogaz, chauffage biomasse, chauffage solaire, électrique etc...
- ➔ Proposer un cahier des charges « Travaux responsables et durables ».

Ils l'ont fait...

ESAT Léopold Bellan de Chinon : installation d'une chaufferie 100% bois



Cette chaufferie 100 % bois comprenant 2 chaudières fonctionnant aux biocombustibles (comme la plaquette forestière, les rafles de maïs, les copeaux de menuiserie), contribue ainsi aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂ (soit environ 480 tonnes de CO₂ économisées). Des initiatives complémentaires comme l'isolation et la réfection des locaux ou encore la récupération de la chaleur, renforcent ces efforts écologiques.



2

ENJEU

ACHATS RESPONSABLES POUR L'ENSEMBLE DE NOS FILIÈRES

Objectif



Orienter la politique d'achat pour être en mesure de minimiser les impacts environnementaux & sociétaux des achats de la Fondation.

Engagements

Réaliser un diagnostic achats (filères et volumes) dans chaque établissement de la Fondation.

Les achats représentent une part importante de l'empreinte écologique d'un établissement (consommations de ressources, transports...). Pour pouvoir agir, il est essentiel de commencer par les cartographier afin d'identifier les postes prioritaires.

Définir une charte des achats responsables à l'échelle de la Fondation.

Afin d'orienter la politique d'achats, il est nécessaire de définir des priorités dans les critères «responsables» ainsi que des seuils de surcoût acceptables.

Rationaliser les pratiques d'achats pour réduire significativement la production de déchets dans les établissements.

Bien souvent, une démarche de réduction efficace de la quantité de déchets produits en établissements passe par des changements de pratiques d'achats. Par exemple, en choisissant des produits moins emballés et réutilisables plusieurs fois.

Promouvoir l'achat et l'utilisation d'équipements informatiques éco-conçus.

En favorisant les appareils ayant une faible empreinte environnementale tout au long de leur cycle de vie, incluant la fabrication, l'utilisation et le recyclage.

Exemples d'actions à mener



Créer un poste de responsable d'achats en 2024.



Répertorier les filières produites, les prestataires et les centrales d'achats de tous les établissements à partir de la grille de diagnostic.



S'appuyer sur les politiques & engagements RSE des fournisseurs de la Fondation pour les classer et les flécher.

Ils l'ont fait

Pôle d'établissements Léopold Bellan de Magnanville : adaption d'une politique d'achats responsables



La structure a adopté une politique d'achats responsables, ayant des impacts à la fois en amont, via l'étude du « juste besoin ». Mais aussi en limitant les références, en concertation avec les utilisateurs finaux. Le service Achats favorise les fournisseurs ayant une politique RSE et les produits écolabels, optimise les approvisionnements afin de réduire les transports de livraison, et mutualise certains achats avec les sites de Mantes & de Septeuil. Enfin, le réemploi des équipements & mobiliers au sein des autres services est systématiquement privilégié.



3

ENJEU

ALIMENTATION DURABLE

Objectif



Garantir aux personnes accompagnées et aux professionnels une alimentation saine, de qualité, ayant un impact carbone le plus faible possible et valorisant les cultures locales et le développement des territoires.

Engagements

Définir une charte éco-responsabilité à l'échelle de la Fondation pour les fournisseurs de restauration collective des établissements de la Fondation.

Afin d'orienter l'alimentation vers une politique d'approvisionnement plus durable et de qualité, il est nécessaire de définir des priorités dans les critères «responsables» ainsi que des seuils de surcoût acceptables.

Accompagner les bénéficiaires vers des habitudes d'alimentation durable.

L'accompagnement des établissements dans l'élaboration des menus ou la sensibilisation des bénéficiaires permettra d'aller à la fois vers des habitudes alimentaires plus saines et durables mais également de réduire le gaspillage alimentaire.

Accompagner les établissements pour diversifier les sources de protéines des menus.

L'introduction de plats végétariens dans les menus des établissements peut permettre de réduire l'impact environnemental de la production agricole. La loi EGALIM, qui s'applique dans toute la restauration collective, fixe des objectifs chiffrés dans ce sens.

Exemples d'actions à mener

- ➔ Diffusion d'une note réglementaire sur les bonnes pratiques à mettre en place en matière de restauration durable auprès des établissements (loi EGALIM, loi climat & résilience).
- ➔ Organisation d'ateliers de sensibilisation des personnes accompagnées et des professionnels sur l'alimentation durable et le gaspillage alimentaire.
- ➔ Travail sur les menus avec un professionnel pour proposer des menus décarbonés en fonction de la typologie de personnes accompagnées.

Ils l'ont fait...

Hôpital en Soins Médicaux et de Réadaptation Léopold Bellan de Chaumont-en-Vexin : promoteur d'une alimentation durable



Chaque année depuis 2015, l'établissement est labellisé « Terroirs de France » pour son offre de repas issus de l'agriculture biologique et faisant appel à des producteurs locaux. Chaque vendredi midi, les tables accueillent des pommes, fromages, beurre et crème. Des menus végétariens y sont proposés chaque semaine.



4

GESTION DE L'ENSEMBLE DE NOS DÉCHETS

Objectif



Réduire la production de déchets et mettre en place des actions pour organiser des filières de tri et de revalorisation des déchets incompressibles dans l'ensemble des établissements.

Engagements

Réaliser un diagnostic déchet (filières et volumes) dans chaque établissement de la Fondation.

En fonction de leurs volumes et des filières mises en place, les déchets peuvent entraîner des pollutions des sols, de l'eau, de l'air. Pour pouvoir agir, il est essentiel de commencer par cartographier ses achats afin d'identifier les postes prioritaires.

Mettre en place le tri des différents flux dans l'ensemble des établissements et accompagner à la gestion des déchets les personnes accueillies dans leur quotidien.

Pour chaque type de déchet identifié, une filière de tri doit être mise en place afin de réduire leur impact environnemental. L'ensemble du personnel et des résidents seront sensibilisés pour prendre en main les différentes filières proposées.

Rationaliser l'usage des bacs DASRI via une sensibilisation régulière sur les déchets véritablement concernés.

Les déchets jetés dans une poubelle DASRI suivent un processus de traitement plus coûteux et plus énergivore que les déchets classiques.

Réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les bio-déchets des espaces de restauration et des espaces verts.

Réduire le gaspillage alimentaire est un bon moyen de faire des économies et de limiter sa production de déchets. Le tri des bio-déchets (alimentaires et espaces verts) permet de revaloriser cette matière, par méthanisation ou par compostage, au lieu de l'envoyer dans le circuit des ordures ménagère.

Mettre en place une politique de gestion des déchets électroniques.

En assurant une collecte sélective et un recyclage des équipements informatiques et électroniques en fin de vie, en partenariat avec des organismes certifiés.

Exemples d'actions à mener

- ➔ A partir du diagnostic déchets qui sera réalisé, identifier les filières de tri manquantes sur les établissements. Contacter des prestataires pour la collecte.
- ➔ Mutualiser les bonnes pratiques de tri et de revalorisation des déchets entre établissements.
- ➔ Sensibiliser régulièrement le personnel sur le bon usage des contenants DASRI.

Ils l'ont fait...

FAM Léopold Bellan de Monchy-Saint-Eloi : installation d'un compost et d'un poulailler



Avec son projet *Tous écocitoyens !*, l'établissement a réalisé une étude pour réduire son gaspillage alimentaire. Les biodéchets restants sont valorisés sur site, sous forme de compost, ou pour l'alimentation de ses poules. Les aménagements nécessaires (3 bacs de compost et 1 poulailler) ont été réalisés lors d'ateliers impliquant résidents, éducateurs et agents techniques, et leur bon fonctionnement quotidien est assuré par les résidents.



5

ENJEU

MOBILITÉ DURABLE

Objectif



Poursuivre les actions de la Fondation afin de réduire significativement les émissions de CO₂ générées par les déplacements des salariés, des personnes accompagnées et des visiteurs.

Engagements

Optimiser les distances parcourues par les salariés et les bénéficiaires de la Fondation notamment en participant à la réflexion territoriale.

La meilleure façon de réduire l'impact environnemental des déplacements est de réduire (dans la mesure du possible) les kilomètres parcourus.

Renouveler progressivement les flottes de véhicules en intégrant systématiquement des motorisations bas-carbone.

Le verdissement de la flotte interne de véhicules, notamment via des véhicules électriques bien dimensionnés, permet de réduire significativement les émissions de Co₂ générés par les déplacements. Ce verdissement progressif est encadré par une loi.

Mettre en place des incitations à l'utilisation de mobilités douces pour les personnes accompagnées et les salariés. Veiller notamment à ce que les nouvelles implantations de la Fondation soient accessibles via ces dernières.

La marche, le vélo et les transports en communs sont les modes de transports les plus écologiques. Ils ne sont cependant possibles que sous certaines conditions (distance, sécurité, disponibilité...). Il est donc important d'essayer de mettre en place des conditions favorables à l'utilisation de ces modes.

Exemples d'actions à mener

- ➔ Mutualisation des transports (taxis, ambulances, etc.) pour plusieurs patients et personnes accompagnées.
- ➔ Application de covoiturage entre collègues de la Fondation.
- ➔ Organisation de séance de prise en main du vélo et d'éducation au « vélo citoyen ».

Ils l'ont fait...

ESAT Léopold Bellan de Paris :
promotion des trajets à vélo



L'établissement de Paris ouvre en 2024 une boutique de réparation de vélos : « l'atelier de Léo ». Cette activité inclusive vise à promouvoir la mobilité douce à Paris, sachant qu'un tiers des salariés de l'ESAT se déplace régulièrement à vélo pour s'y rendre. L'équipe a également testé un vélo cargo pour effectuer de courts trajets dans le cadre de livraisons ou d'achats de proximité.



RÉGÉNÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif



Construire et aménager les établissements pour favoriser la captation de carbone et la protection de la biodiversité.

Engagements

Veiller à la valorisation et l'entretien durable des zones boisées appartenant à la Fondation, en développant des activités favorisant la biodiversité.

Certains projets peuvent avoir un impact sur la faune et la flore, il faut savoir les évaluer et maîtriser son espace boisé.

Accentuer la végétalisation des sites afin de favoriser la captation de carbone.

Les végétaux, et en particulier les arbres, captent du CO_2 lors de leur croissance. La multiplication des zones végétalisées favorise la réduction de concentration de CO_2 dans l'atmosphère. Les espaces verts permettent de limiter les phénomènes d'îlots de chaleurs et de récupération d'eau par les sols ainsi que le développement de la biodiversité.

Supprimer le recours aux produits phytosanitaires.

Il est possible d'optimiser les opérations d'entretien des établissements dans le but limiter les interventions phytosanitaires. Cela nécessite l'analyse de l'ensemble des paramètres et des caractéristiques d'un espace vert : les espèces végétales qui y sont plantées, son exposition, la biodiversité, la qualité des sols, son accessibilité, sa fréquentation, son appropriation par les différentes populations...

Mettre en place des zones de non-intervention humaine.

Les animaux, les insectes et les plantes ont besoin d'espaces protégés de l'activité humaine pour vivre et se reproduire. La COP15 de Montréal sur la biodiversité recommande ainsi de protéger, via des zones de non-intervention, 30% de la planète.

Exemples d'actions à mener

- ➔ Assurer une aide technique aux établissements pour le choix d'équipements et de produits alternatifs aux interventions phytosanitaires.
- ➔ Réaliser une étude de faisabilité pour la plantation d'arbres supplémentaires ou pour la déminéralisation de certains espaces.
- ➔ Ouvrir les établissements pour y organiser des ateliers ludiques autour de la Biodiversité, en partenariat avec des associations locales.

Ils l'ont fait...

ESAT Léopold Bellan de Noyon : animation d'une activité apicole

Depuis fin 2020, l'établissement a développé une activité apicole avec l'acquisition de 11 ruches peuplées, permettant la découverte du milieu animal, la collecte, le conditionnement et la vente de miel.

La récolte fructueuse de 2023 a ainsi permis à l'ESAT d'être honoré de la médaille de bronze au concours des miels de Picardie. Il a également pu faire découvrir son miel à de nouveaux clients grâce à sa présence, en décembre dernier, sur le marché de Noël de Noyon.



7 TRANSMISSION ET ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Objectif



Construire dans chaque établissement et service de la Fondation une dynamique de transmission individuelle et collective des pratiques éco-responsables auprès des personnes accompagnées.

Engagements

Intégrer un paragraphe sur le développement d'une démarche éco-responsable dans chaque projet d'établissement et de service de la Fondation.

L'intégration des objectifs de transition écologique dans le projet d'établissement, document de référence d'une structure, permet d'ancrer la démarche au cœur de l'activité de l'établissement.

Organiser annuellement des échanges avec les personnes accompagnées par la Fondation sur leurs engagements et pratiques éco-responsables au sein des instances de discussion de chaque établissement et service.

La mise en place d'une démarche de transition écologique concerne de nombreux aspects de la vie quotidienne d'un établissement. Afin que chacun puisse s'exprimer sur ces enjeux, les Conseils de la Vie Sociale et les autres instances de consultation peuvent intégrer un volet dédié à la transition écologique.

Transmettre aux personnes accompagnées par la Fondation l'apprentissage de pratiques écologiques et durables à travers l'organisation d'actions éducatives individuelles et collectives.

L'appropriation de bonnes pratiques écologiques et responsables par les usagers de la Fondation passe notamment par la transmission éducative à laquelle s'emploient les professionnels qui les accompagnent. Le projet de vie et éducatif de chaque personne accompagnée devra prendre en compte cette dimension éco-responsable.

Sensibiliser et former les collaborateurs et les bénéficiaires de la Fondation aux pratiques du numérique responsable.

Pour encourager l'adoption de comportements écoresponsables dans l'utilisation quotidienne des technologies numériques (ex : réduction des emails superflus, utilisation rationnelle des ressources en ligne, extinction des équipements non utilisés).

Exemples d'actions à mener

- Identifier des ambassadeurs RSE volontaires dans certains établissements.
- Proposer des ateliers de sensibilisation écologique ou d'apprentissage de bonnes pratiques adaptés aux personnes accompagnées.
- Participer à l'adaptation et à la diffusion d'ateliers adaptés à différents publics (Ex: La Fresque du Climat en FALC).

Ils l'ont fait...

Crèche Léopold Bellan du 15^e - rue Emeriau : sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire

L'établissement, qui met en avant l'autonomie de l'enfant comme principe fondamental, propose ses repas sous forme de libre-service. Cela encourage les enfants à être acteurs de leur alimentation, et facilite leur apprentissage de la régulation. C'est une première étape vers l'éducation à une alimentation saine et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Après les repas, les enfants participent au tri des déchets, cultivant ainsi des comportements responsables dès leur plus jeune âge.



IMPRO Léopold Bellan de Vayres-sur-Essonne : témoignage (sans majuscule) des jeunes de l'atelier "Bio-Eco"



« Dans notre classe « BIO ECO », on réalise des recettes pour fabriquer des pastilles de lave-vaisselle, de la lessive et des galets pour les WC avec des produits naturels respectueux de l'environnement que nous vendons ensuite aux professionnels de l'établissement. Nous sommes accompagnés par une enseignante et une éducatrice spécialisée. En 2023, nous avons obtenu le label Eco-Ecole « niveau bronze » et nous allons demander à nouveau une labellisation éco-école sur la thématique des déchets en 2024. Avant chaque vacances scolaires, nous nous rendons aussi dans des écoles pour animer des ateliers à destination des enfants afin de leur apprendre à faire des produits écologiques. »

PÉRENNISER LA DÉMARCHE ET FAIRE VIVRE LES ENGAGEMENTS

Actions à réaliser en priorité pour faire vivre ces engagements :

➔ Mettre à disposition des établissements des **feuilles de route opérationnelles** décrivant les moyens d'atteindre les engagements de la Fondation

➔ Poursuivre la dynamique de sensibilisation avec l'organisation d'un **atelier thématique** dans chaque établissement

➔ **Réaliser un bilan carbone complet** pour l'ensemble des structures de la Fondation

➔ Lors de l'intégration d'un nouvel établissement au sein de la Fondation, **réaliser un diagnostic** pour chaque thématique des engagements

➔ **Mettre en place une veille** sur la politique éco-responsable de la Fondation à destination des établissements

➔ **Intégrer une rubrique transition écologique** sur le site et dans les publications de la Fondation

••• **Envoyez vos idées et suggestions**
••• d'améliorations de cette démarche
••• environnementale à l'adresse suivante :
••• ecologie@fondationbellan.org

••• Rendez-vous sur la **plateforme**
••• **Ageval** pour plus d'informations



FONDATION
LÉOPOLD BELLAN